

« Préparez le chemin du Seigneur , aplanissez sa route ! Nous voici invités à devenir cantonniers, ouvriers sur le chemin du Seigneur. Et Dieu sait s'il y a du travail ! Ils sont profonds les ravins des inégalités ! » - Extrait des Pistes de Vivre Ensemble pour un Avent solidaire .



entre Jean & Loup

Communauté paroissiale

Saint Jean-Baptiste & Saint LOUP

n° 299

décembre 2014



EVENEMENTS PAROISSIAUX

En novembre, la paroisse St-Jean-Baptiste et St-Loup a vécu des événements importants de son histoire qui a débuté, pastoralement parlant, en 1964 : le départ du Père Michel Hermans et l'arrivée de l'abbé Arnold Yoka, tous deux en qualité d'administrateurs, selon le terme officiel.

Le 9 novembre, c'est au nom du conseil paroissial que Françoise Leleu a remercié le Père Hermans pour ses deux années passées parmi nous. Elle l' a fait en y associant aussi les prêtres qui l'ont épaulé : les abbés Malherbe, ancien curé, et Dardenne, les Pères Sonveaux, Rémond et de Ghellinck, ainsi qu'en faisant mémoire du regretté abbé Pierre Dahin. Tout cela a été vivement apprécié, comme l'ont prouvé les applaudissements ponctuant ces mercis.(Voir ci-contre des extraits des remerciements, le texte complet étant fourni par internet ou à l'église.).

Le 16 novembre, l'abbé Yoka a été présenté par l'abbé Florence : venant de la République Démocratique du Congo, il a déjà été doyen dans le diocèse de Lisala et a étudié , depuis 2012, à l'institut international Lumen Vitae à Bruxelles. Il poursuit des études à l'Université Catholique de Louvain, mais habitera dans un des appartements du presbytère de St-Jean-Baptiste, que des paroissiens ont repeint.

Dès sa première intervention, l'abbé Yoka s'est dit devenir avant tout un paroissien de St-Jean-Baptiste et St-Loup, même s'il y a été nommé - peu importe le titre employé - comme prêtre desservant. Il nous en dira plus ici en janvier après avoir rencontré le conseil paroissial le lundi 15 décembre.

A ces événements s'est notamment ajoutée une intéressante rencontre relative à la mendicité à Namur. Organisée par le groupe Solidarités de notre paroisse, elle a eu lieu dans la salle comble du 20 rue Ruppelmont. (Voir écho au verso). Elle a aussi été l'occasion de remplir une demande « made in USA » faite par Ingrid Landes lors de l'hommage rendu en août à la mémoire de l'abbé Joseph André et d'autres sauveurs d'enfants juifs durant la guerre 1940-1945, à savoir : remettre des écharpes et bonnets tricotés par des militants pacifistes de Californie « à des équipes qui poursuivent les actions du réseau de l'abbé André en accueillant à présent des personnes vivant à Namur dans des conditions précaires ». Et cela, à défaut d'avoir pu les faire parvenir en Israël et en Palestine, tandis que d'autres tricots ont été envoyés en Afghanistan. A Namur, c'est à des membres des équipes des permanences du Vî Clotchê et du lavoir Li P'tite Buwèye qu'il en a été remis.

HORAIRE DES MESSES : Des informations seront fournies ultérieurement à ce sujet. Sont à présent prévues les messes des dimanches et jours de fête à 11h, ainsi qu'à Noël, celle de et à Minuit.

MERCI AU PERE HERMANS

La Parole du Bon Pasteur, du Bon Berger me semble bien adaptée, ajustée à cette eucharistie. Françoise Poncelet m'a rappelé qu'elle appréciait beaucoup de toi, Michel, le regard que tu as posé sur chacun de nous, positif et encourageant. Ce sont ses termes.

Je ne puis m'empêcher d'y voir une certaine analogie - toute proportion gardée ! - avec Jésus quand il appelle pour la toute première fois, au matin de Pâques, Marie par son nom. En Pasteur, tu nous as exhorté à rester vigilants, à garder les lampes allumées, en vue des noces avec Dieu.

Le choix de cette Parole du Bon Pasteur et de ses brebis est aussi un clin d'oeil qui nous replonge quelques mois en arrière , quand nous l'avons vécue et partagée avec les enfants : « Il les emmène dehors, lorsqu'il les a toutes fait sortir., il marche à leur tête et elles le suivent parce qu'elles connaissent sa voix. ». Et là, je ne peux m'empêcher de penser à Pierre Dahin qui, dans son ultime homélie, avait exhorté à sortir, sortir de tous les enclos, de nos certitudes, pour retourner sur les parvis, hors des Eglises, dans les rues, loin des autels et des rites, dans le profane. Il y a dans cette page un parfum de printemps, de renaissance. D'ailleurs, toutes les Ecritures sont tamisées de cette exhortation à sortir, à quitter....

Mais revenons à notre amitié qui a saveur d'Evangile. Il n'était pas facile et gagné d'avance de prendre le relais après Paul Malherbe,Mais tu as su prendre ta place parmi nous. A tous les niveaux de la vie paroissiale, tu as apporté ton écoute, ta patience, ta gentillesse et ta disponibilité. En homme avisé et clairvoyant, malgré les nombreuses autres tâches personnelles, professionnelles et scientifiques, tu as su te rendre présent dans les nombreuses réunions (pour l'énumération desquelles la place manque ici pour la reprendre).

Pour beaucoup, tu es devenu, cher Michel, un véritable ami. Tu as partagé nos tables, tu parlais de cette souffrance que tu devinais chez certains d'entre nous, ... Nos célébrations eucharistiques ont connu un certain renouveau et tu as pris appui sur nous pour t'épauler. Tu nous a fait comprendre qu' on pouvait aussi donner beaucoup de nous-mêmes et par nous-mêmes, mais aussi que nous étions coresponsables avec toi de notre paroisse.

C'est pour cela que nous voulons te dire merci, chaleureusement.

Extraits des propos de Françoise Leleu adressés le 9 novembre au Père Hermans

FACE A LA MENDICITE

Ayant suscité des prises de positions diverses jusqu'au sein de la majorité du conseil communal, dès avant et lors de son adoption, un nouveau règlement local de la mendicité a été mis progressivement en application depuis le 1er juillet. Des réactions n'ont pas manqué non plus parmi les habitants. A l'initiative du groupe Solidarités de notre paroisse, cela a été répercuté sur un panneau au fond de l'église St-Jean-Baptiste, où des femmes et des hommes font d'ailleurs la manche à l'issue des messes dominicales. Il en a été de même à la soirée organisée le 20 novembre par le groupe déjà cité.

Annoncée, mais pas répercutée par des médias, cette rencontre a fait salle comble à l'Escholle dominicale pour les Pauvres, qui remplissait ainsi, une fois de plus, un service utile aux Namurois. Car cette soirée a permis d'entendre trois intéressants exposés.

Comme avocat et aussi comme militant depuis vingt ans du bien connu mouvement Luttés, Solidarités, Travail (LST), Philippe Versailles a situé la mendicité et la récente décision des autorités namuroises, ainsi que celles d'autres villes, dans les contextes historique, en remontant jusqu'au Moyen Age, et juridique (cfr les conventions internationales et aussi notre constitution et nos lois). Tout en notant que le Conseil d'Etat aura à considérer, à la suite des recours introduits auprès de lui, si ces mesures sont ou non légales, il a dit y voir de la répression (puisqu'elles sont liées à des sanctions, des peines de police, amendes et mesures d'enfermement), mais aussi de l'aide sociale (avec invitation à bénéficier d'interventions du CPAS). Et il a tenu à rappeler que ce n'est pas la mendicité, mais bien la pauvreté qui est source de nuisance sociale.

De son côté, Stéphanie Scailquin, échevine de la Cohésion sociale, a rappelé que le nouveau règlement concernait bien les mendiants et non les sans abris, qu'il a été pris pour une période d'un an, qu'il visait à répondre aux interpellations de citoyens, commerçants et personnes âgées, selon un point d'équilibre basé sur de constats, une mure réflexion et des avis juridiques, ainsi qu'en sachant que des mesures avaient déjà été prises dans diverses villes wallonnes. Et de considérer que ce règlement plus clair est meilleur pour tous, mendiants compris, mais aussi d'insister, mesures détaillées à l'appui, sur le maintien d'une politique sociale et volontariste.

Quant à Philippe Defeyt, échevin du Volontariat et président du CPAS, il a expliqué s'être abstenu au vote du nouveau règlement parce qu'il estimait que d'autres mesures existaient déjà, mais n'avaient pas été assez appliquées, notamment par les police et parquet. Relevant l'attractivité namuroise, il a souligné qu'il ne faudrait pas que le phénomène de la mendicité occulte celui des Sans Domicile Fixe (SDF), cette population grandissante et transitant d'un endroit à l'autre.

Lors du court, mais intéressant débat, des participants à la soirée ont relevé des différences faites par le règlement communal entre les quartiers et celles à faire entre les sentiments et les situations d'insécurité, entre les mendiants, les drogués ou les étudiants faisant la manche pour la Saint-Nicolas. Il a aussi été plaidé pour plus de concertation. On a aussi entendu ce cri : « On interdit la dernière solidarité possible entre Belgique : mendier le droit de vivre ». ! Ou cette interpellation aux divers niveaux de pouvoirs : « Ce qu'il faut avoir en amont, c'est une politique de redistributions des revenus, une justice distributive et plus de tourisme fiscal... ».

En tout cas, comme souhaité par ses organisateurs, cette soirée a été une enrichissante activité citoyenne et une contribution à l'Année de la Diaconie récemment lancée dans le diocèse de Namur.

POUR UN AVENT SOLIDAIRE

Après avoir sensibilisé durant les dernières années aux sorts des enfants, des jeunes et des aînés victimes de la pauvreté dans notre pays, Vivre Ensemble invite, lors de la présente campagne d'Avent, à opter pour la solidarité face à l'appauvrissement frappant de plus en plus d'individus et de familles.

Proposée à toutes les communautés des diocèses de Wallonie et de Bruxelles, cette campagne sera plus particulièrement présentée dans notre paroisse le 14 décembre, lors du 3e dimanche de l'Avent, jour de la collecte destinée à 95 projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui sont menés en Wallonie et à Bruxelles. Car ceux-ci sont touchés par les mesures d'économies déjà prises ou à prendre par les différents gouvernements du pays.

Parmi eux, il y en a douze dans notre province dont, à Namur :

-AMO Passages, lieu d'accompagnement de jeunes fragilisés qui a demandé un appui pour organiser une année citoyenne sous le signe de la solidarité ;

- l'asbl La Payotte, un lieu de rencontre et d'échange interculturel ayant à son actif l'accompagnement à l'insertion sociale, l'octroi de microcrédits ainsi que l'apprentissage de langues et danses par des enfants de la diaspora africaine.

Pour rappel, le travail du service d'Eglise qu'est Vivre Ensemble ne se limite pas à des soutiens financiers. Il comprend aussi la réalisation de dossiers, analyses, pistes de célébrations, contes pour enfants et autres outils multimédia.

Pour en savoir plus, y compris sur les projets à soutenir, on pourra se procurer la « Gazette d' l'Avent » au fond de l'église ou aller sur le site www.vivre-ensemble.be On peut aussi verser tout don au compte BE34 0682 0000 0990 d'Action Vivre Ensemble, à 1000 Bruxelles.

CONCERT DE NOEL A BOUGE

Le jeudi 11 décembre à 20h, en l'église du Moulin à Vent de Bouge, concert de Noël de la chorale La Vaubane au profit du Centre de Service Social de Namur, (CSSN) dont les bureaux sont au 20, rue Rupplémont, et du Centre des Immigrés Namur-Luxembourg, service diocésain jadis lié à notre paroisse.

Entrée : 12 € ; Prévente : 12 € ; gratuit pour les moins de 12 ans. Infos et réservations au 081.227370. A noter que le CSSN est aussi soutenu par Noël dans la Cité.

PAROLES DE POILUS, UN SPECTACLE A VOIR OU A REVOIR

A la fin de cette année du centenaire du début de la guerre 14-18, le Tap's – service de la culture de la Province de Namur propose une nouvelle série de représentations de « Paroles de Poilus » dans une mise en scène de notre ami comédien Philippe Vauchel.

Ce spectacle est conçu à partir des lettres, témoignages et vies de ces hommes partis au front à 17, 25 ou 30 ans. Un siècle après, il ne reste plus que leurs correspondances, cartes et carnets, leur écriture ronde ou pointue et la musique de leur âme...

Ces représentations auront lieu les jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 décembre à 20h30, à l'Escholle Dominicale pour les Pauvres. Entrée : 8 €. Réservations au 081.776809.

Bar au profit de l'asbl Escholle pour les Pauvres.